L'Assessible

En collaboration avec acsta asbl

Sommaire

P. 16 : Connaissez-vous... le GRACQ Assesse ?

P. 17 : Edito, Des nouvelles de l'ASBL PARC

P. 18 : Une lettre du Club Photo d'Assesse

Cérémonie du Miroir au Wajutsu Sart-Bernard

P. 19 : Info's ACSTA

Connaissez-vous… le GRACQ Assesse ?

Cette ASBL des cyclistes quotidiens est présente à Assesse, introduction :

Ça y est, les cyclistes assessois peuvent désormais compter sur un appui et se rallier à un mouvement qui les concerne.

Depuis 2018, le **groupe local du GRACQ** s'est constitué dans notre commune.

Objectif : la promotion du vélo comme moyen de déplacement au quotidien.

Actuellement **28 sympathisants** assessois soutiennent le GRACQ, une ASBL sans appartenance politique qui, avec ses 2.400 membres cotisants et 14.400 sympathisants, œuvre, tant à Bruxelles qu'en Wallonie, pour favoriser l'usage utilitaire du vélo dans leur commune.

A **Assesse**, une poignée de personnes se rassemble donc sous cette bannière, motivée et désireuse de créer des liens de manière agréable.

Notre constat est évident ; de plus en plus de cyclistes sillonnent nos rues :

- pour se rendre au travail directement ou en transport en commun,
- pour aller à l'école, faire des courses
- ou simplement pour prendre l'air et faire de l'exercice.

C'est vrai que, dans la Wallonie rurale, l'usage récréatif de la petite reine est encore privilégié par rapport aux déplacements utilitaires mais l'évolution est visible. Et la popularisation du vélo à assistance électrique y contribue certainement.

Pouvoir se déplacer à vélo dans les meilleures conditions de sécurité et de confort, n'est-ce pas ce que tout cycliste souhaite ?

Mais les freins à la pratique sont nombreux. A commencer par la sécurité des usagers sur 2 roues, mise à mal par la vitesse excessive de certains autres véhicules et par le manque d'aménagements adaptés.

Ainsi, de nombreux adultes qui ont oublié le vélo de longue date souhaiteraient s'y remettre mais hésitent encore à remonter en selle. Des parents, de leur côté, renâclent à laisser leurs enfants pédaler jusqu'à l'école.

Or, dans un contexte de réflexion sur le changement du mode de déplacement, le vélo, c'est **positif**. Et notre groupe local se lance dans des **actions** pour renforcer encore son image et rendre encore plus visibles ceux-et celles qui s'y adonnent.

Et en même temps encourager les gens à utiliser le vélo pour les déplacements courts. Ainsi une **action " couques "** aura lieu d'ici quelques mois à Assesse : les clients se rendant à la boulangerie un dimanche matin à vélo se verront récompensés. Rendez-vous sur le groupe Facebook " Les cyclistes assessois " pour en savoir plus.

Cet été nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir le passage de Dynamobile : 150 cyclistes de tous âges en rando lente dans notre région.

Rejoignez donc le groupe local d'Assesse. Il y en a pour chacun dans un esprit de collaboration, de valorisation de ce que chaque participant peut apporter, d'écoute et de bienveillance. Les réunions sont portées sur l'action essentiellement.

Prenez contact avec Patrick Colignon au 0485 19 07 51 ou assesse@gracq.org

Pour une info actualisée, notre groupe anime un groupe Facebook " Les cyclistes assessois ".

Envie de soutenir simplement de l'extérieur : devenez sympathisant. C'est gratuit. Une démarche simple à faire sur le site du mouvement :

www.gracq.org/rejoignez-nous

Edito

Après moult annulations, refontes et versions à adapter, voici votre Assessible en version papier !

Si vous avez raté notre version numérique XL envoyée par courrier électronique et diffusée sur les réseaux sociaux, il n'est pas trop tard pour la demander. Inscrivez-vous sur le lien qui suit.

D'ici quelques mois, l'Assessible vous sera présenté dans une version 5 pages. Cette évolution fera naturellement suite à mise à l'échelle supérieure de la publication communale " Perspectives et Réalités ". En espérant que la crise sanitaire n'entraîne plus d'autres retards.

Les ajustements commencent déjà, vous l'avez vu en plongeant directement dans notre rubrique " Connaissez-vous ? ".
Cet élargissement nous permettra de parler encore plus de vous et surtout de mieux vous illustrer.
Bonne lecture.

L'Assesseur autoadaptatif

Vous voulez connaître le calendrier des activités de l'entité d'Assesse?

Rien de plus simple...

Demandez « L'info-Courriel »

Envoyez votre adresse mail à
info@assesseacsta.be
et vous recevrez le bimensuel par courriel.

ou rendez-vous sur **www.assesseacsta.be**

Contact pour recevoir l'Assessible version numérique

www.assessesacsta.be - info@assesseacsta.be

Inscription newsletter par vos soins : http://tinyurl.com/AcstaNL

Faire vivre l'association, des nouvelles de l'asbl PARC

Fondée en 2015, l'asbl PARC a été choisie par la Fabrique d'Eglise de Crupet pour la gestion de biens remarquables comme la grotte Saint-Antoine et la salle paroissiale.

Constituée du curé, de paroissiens et d'habitants du village attachés au patrimoine légué par leurs ancêtres, l'asbl gère ces précieux biens qu'il reste à faire vivre pour remplir son rôle.

La Grotte Saint Antoine garde une image religieuse forte, même si, aujourd'hui, les curieux y sont peut-être plus nombreux que les pèlerins. Certains travaux de consolidation y ont été réalisés, cette construction hétéroclite, bien que remarquablement érigée, accuse le poids des ans. Pourquoi aussi ne pas envisager son classement ?

Après des années fastes, la salle Sainte-Famille éprouvait des difficultés à assurer son rôle de lieu de rassemblement. Les festivités familiales s'y faisaient rares, mais le théâtre, par exemple, y rencontre un véritable succès. La coquette salle rénovée en 1976 a subi les agressions du temps. Il convenait de redéfinir ses objectifs et d'y réaliser les travaux et améliorations qui en découlaient.

Ce projet était ambitieux et réclamait argent et bonne volonté. Sans vouloir s'immiscer ni contrarier les activités des clubs et associations déjà présents dans le village, il fallait inévitablement faire rentrer les liquidités. Comment ? C'est la réflexion qu'a immédiatement entamée la nouvelle association pour un patrimoine qui en vaut assurément la chandelle !

Le rafraîchissement de la salle, réalisé en partie avec l'aide de l'ACSTA, a permis d'en "redynamiser" un peu l'usage. Ainsi :

Les fêtes de famille sont à nouveau plus nombreuses, PARC ASBL a contribué de façon significative à l'organisation de deux éditions des Nuits Romantiques,

Les activités du théâtre ont pu se dérouler dans ce nouveau cadre,

Les marches des Crupétois ont eu lieu en 2016 et 2017 et une marche ADEPS a été organisée en août 2019,

Une soirée cabaret a eu lieu le 16 novembre 2019. Elle a débuté par un piano-bar animé par Denis BEAUJOT pour continuer ensuite par la prestation de " Meurtre à l'extincteur ", duo formé par Philippe QUEWET et Stany LECHARLIER et qui revisite les chansons de Serge Gainsbourg. La soirée s'est terminée par la prestation du groupe " Racine Congo " qui interprète reggae et chanson française. Le tout dans une ambiance cocooning à laquelle se prête assez bien la salle.

L'année 2020 ne sera pas en reste :

L'activité théâtrale renaît fin de février avec la dernière pièce de notre défunt regretté Thierry Bernier.

Une marche ADEPS est déjà programmée le dimanche 16 août 2020, espérons sous de meilleurs auspices météorologiques qu'en 2019. (Sous-réserve crise sanitaire).

Une nouvelle soirée cabaret devrait être organisée.

Contact :

asbl.parc@gmail.com - Réservation salle : Patricia QUEVRIN 0478 52 18 61

Expo du Club photo d'Assesse, Marc Marchal vous écrit :

Bonjour à toutes et tous,

Vous avez été nombreux, autorités communales, artistes, curieux, amis, familles à venir découvrir notre travail, notre dernière exposition ou simplement nous soutenir le week-end des 15,16 et 17 novembre 2019. L'exposition du club photo d'Assesse qui se tient à la salle du Conseil de notre Maison Communale occupe une place désormais incontournable des événements culturels de notre entité.

Durant l'exposition, les artistes du Club Photo étaient reconnaissables à leur polo noir floqué du logo du club.

Cette coquetterie, nous la devons au soutien de nos nouveaux sponsors que nous remercions vivement.

Cette année, afin que petits et grands y trouvent leur compte, le club organisait un concours ludique où il était question de photos mystères à découvrir. La participation fut massive, bravo et merci. Les lauréats du concours ont été récompensés.

Qu'il est agréable de sentir l'intérêt que porte le public aux œuvres présentées. Chaque artiste photographe était heureux de montrer et commenter ses œuvres, de rencontrer le public, d'échanger.

A l'heure d'internet, Instagram ou autres réseaux sociaux, où on lit tout, on voit tout et surtout où on pense détenir le savoir, où on commente en tous sens, où on cultive l'éphémère, il est bon de se poser un peu et de dialoguer.

Bien sûr et heureusement, une photo peut plaire ou ne pas plaire. La rencontre avec l'artiste qui défend son intention photographique va modifier votre manière de regarder l'image. En retour, l'artiste intégrera éventuellement vos remarques dans sa prochaine démarche photographique. Génial, non ?

L'exposition du Club Photo, c'est avant tout, au sein du club, un projet commun, mais c'est également un projet individuel. Tout artiste du club photo d'Assesse est libre, libre dans sa démarche tant sur le fond que sur la forme, libre d'accepter l'aide, libre d'accepter l'expérience de ses amis. Lorsque les œuvres sont aux cimaises, il n'y a plus de photographe de 30 ans d'expérience, Il n'est plus question de 15 jours d'affûts pour apercevoir l'animal ni de coup de chance permettant de déclencher au bon moment, ni de voyage extraordinaire, ni d'appareil dernier cri.

C'est le résultat, l'aboutissement d'un travail de longue haleine qui est accroché au mur matérialisé ni plus ni moins par de l'encre séchée plus ou moins colorée sur du papier.

Exposer une image, c'est la choisir ! Choisir une image, c'est renoncer à d'autres… D'autres qui peut-être vous seront montrées l'an prochain si vous le voulez.

Au nom du Club Photo d'Assesse, je voudrais vous remercier de vous être déplacés pour nous, notre travail. Durant ces 3 jours d'exposition, nous avons apprécié votre intérêt, votre soutien, Merci. Nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous aux mêmes dates en 2020.

Pour le Club Photo, Marc Marchal

Cérémonie du Miroir 2020 à Sart-Benard

Ce vendredi 10 janvier 2020 le club de wajutsu de Sart-Bernard a fêté son Kagami Biraki.

Cette cérémonie traditionnelle, appelée aussi cérémonie du miroir, invite le pratiquant de wajutsu à se regarder symboliquement dans le miroir c'est-à-dire à observer, dans son attitude, ce qui est à améliorer au cours de la nouvelle année qui démarre.

Il faut savoir que le wajutsu, au-delà de la pratique de l'art martial, s'adresse à l'être tout entier : son physique, en améliorant sa souplesse, sa stabilité, mais aussi, sa manière d'être par le développement d'une meilleure capacité à s'adapter aux différentes situations en adoptant une attitude que nous qualifierons de plus zen et plus respectueuse.

La progression dans la pratique n'est rien s'il n'y a, pas en même temps, le développement des qualités du Bushido. Dont voici quelques valeurs : rectitude, respect, politesse, détachement, honneur, bonté, sincérité…

La cérémonie a démarré à 19h30 par le salut traditionnel. À cette occasion nous avons la chance d'accueillir certains hauts gradés venus d'autres clubs.

Les parents et autres spectateurs présents, ont été accueillis par le discours explicatif du président. A suivi, la démonstration du premier kata effectué par Théo Peters (ceinture bleue) et Fabrice Paquay (ceinture noire).

Ce premier kata est la base de notre méthode. À travers celui-ci les pratiquants acquièrent une maîtrise de leur corps et de leur respiration afin de permettre une meilleure circulation de l'énergie vitale.

La cérémonie s'est poursuivie avec quelques démonstrations faites par les enfants, les adolescents et les adultes et s'est terminée par la remise de grade à quelques pratiquants.

Ont été mis à l'honneur Cyril Hermal et Solène Hubert pour le groupe des petits, Noémie Ngala et Alexis Pietquin dans le groupe des ados ainsi que Frédéric Charloteaux et Pascale Pousset dans le groupe des adultes.

À cette occasion, un extrait du Bushido a été lu par Daphné Ravach afin de rappeler aux pratiquants les valeurs à développer.

La cérémonie s'est terminée par une remise de présents aux professeurs ou à leurs partenaires. VOIR SUITE PAGE SUIVANTE >>>

Après le salut collégial et une photo, les personnes présentes se sont retrouvées pour un agréable moment d'échange autour " d'un verre " et en dégustant les délicieuses préparations réalisées par les pratiquants ou les parents pour les plus jeunes.

Un tout grand merci à tous pour ces si bons moments vécus.

Contact :
A.S.B.L Wa-Jutsu club de Sart-Bernard

www.wajutsu-assesse.be

0497 42 99 94
Membre de L'AEJT
(Académie Européenne de Jujutsu Traditionnel)

INFO's ACSTA — Les mentions obligatoires d'une facture et indemnités

Du côté des associations

Si vous devez émettre une FACTURE, voici les mentions à ne pas oublier :

- La dénomination et donc le mot " facture " ;
- La date et le numéro unique (respect de la chronologie) de la facture ;
- En tant qu'émetteur, la dénomination sociale avec l'adresse de votre association ;
- Votre numéro de compte bancaire établi en Belgique ainsi que le délai de paiement de la facture doivent être indiqués ;
- Votre N° de TVA/d'entreprise (qui commence par" BE"). **/!** Sans ce numéro, votre facture n'est pas valable.
- Vous devez indiquer la date de livraison si elle diffère de la date de la facture ;
- Une description et une quantification des services que vous avez rendus ou des biens que vous avez livrés est requise ;
- Il y a eu des factures antérieures pour une même transaction ? Reprenez en les informations ;
- Les prix doivent être scindés par transaction (certains appliquent des taux de TVA différents, il faut l'indiquer) et le montant de la TVA due doit être ventilé puis séparé et, ensuite, le total HTVA et TVAC indiqué.
- L'adresse de la personne à qui vous envoyez la facture ainsi que celle de la personne ou de l'association à qui la facture est adressée, n'oubliez pas son numéro avec son N° TVA/BCE ;

ATTENTION :

- Les associations dont le chiffre d'affaires ne dépassent pas 25.000 €/an peuvent solliciter, auprès de la TVA, le "Régime particulier de franchise des petites entreprises" (mention à indiquer sur la facture, si la TVA a accepté votre demande) : dès lors, la facture se libelle sans TVA, l'association ne verse pas de montant à la TVA et n'a pas la possibilité de récupérer de "TVA" sur les factures qui lui sont adressées.

Si vous appliquez une "TVA", ne pas oublier de verser le montant à la "TVA".

Dans certains cas particuliers, des mentions spécifiques complémentaires devront être ajoutées sur la facture. Consultez un spécialiste dans votre bureau local de la TVA ou **https://finances.belgium.be** pour en apprendre plus sur le sujet.

Du côté des bénévoles et des travailleurs associatifs

* Volontariat (à partir de ce 01/01/2020)

- Défraiement journalier : maximum de 34,71€
- Défraiement annuel : maximum de 1.388,40€
- Défraiement annuel dans le secteur sportif : maximum de 2.549,90€

* Travail associatif (à partir du 01/01/2020)

- Indemnité mensuelle : maximum de 528,33€
- Indemnité mensuelle dans le secteur sportif : maximum de 1.056,66€
- Indemnité annuelle : maximum de 6.340,00€

* Frais de transport (du 01/07/2019 au 30/06/2020)

Maximum remboursable (sans taxe) = 0,3653€/km avec un maximum de 2.000 KM/an.